



BON DE RESERVATION

Tél. : 03 23 23 87 81 // Port. : 06 76 30 25 13 (Robert AMY)

Email: maison.nature.oiseau@gmail.com

Année scolaire
2022 / 2023

Cadre réservé à la Maison de la Nature et de l'Oiseau

Animateur :

.....

ADRESSE

Nom de la structure :

Rue :

Code postal : ____ - ____ - ____

Ville :

L'animation est fixée le

...../...../ 20....

Téléphone de la structure :/...../...../..... Téléphone portable :/...../...../.....

E MAIL :@.....

Noms des encadrants :

CLASSES OU AGES (CP, CE... / 6-8...)	EFFECTIFS enfants	EFFECTIFS accompagnateurs	THEMATIQUES CHOISIES	FINANCEMENT		
				Coopérative	Classe d'eau	Autre

Recommandations et organisation :

- ✂ **Sécurité :** les encadrants ont toujours la maîtrise et la responsabilité des groupes d'enfants.
- ✂ **Encadrement :** un animateur de la Maison de la Nature et de l'Oiseau par groupe.
- ✂ **Vêtements :** les enfants doivent porter une tenue adaptée à une sortie de terrain.

Engagements :

- Toute réservation ne devient effective qu'après réception de ce document dûment rempli et signé.
- Tout désistement (sauf cas exceptionnels) de votre part avant l'intervention fera l'objet d'une facturation selon le barème suivant :
 - De 10 à 2 jours avant l'activité : 50% du montant total de la facturation.
 - La veille ou le jour de l'activité : 100% de la facturation.
- En cas de force majeure, l'association se réserve la possibilité d'annuler la sortie. Une autre date d'intervention sera alors proposée en fonction des disponibilités respectives.

Nom / Prénom :

Fonction :

Je reconnais avoir pris connaissance des recommandations et engagements.

Fait à : Le :/...../.....

Signature et cachet de la structure

Dans le cadre du partenariat avec le syndicat mixte de l'Ailette.



ATTENTION :
La facturation sera réalisée par le syndicat mixte de l'ailette.

Renvoyer ce bon une fois les modalités fixées à l'adresse suivante :

Maison de la Nature et de l'Oiseau
1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny
Email: maison.nature.oiseau@gmail.com